

Projet Nantes - Saint-Nazaire

APO33

17 rue Paul Bellamy

44000 Nantes

www.apo33.org

Pôle de création partagé

7 Chemin du Relais

Échange artistique sur l'estuaire

1.— APO33, une plate-forme de création

2.— Introduction

2.1.— **un bassin de création**

2.2.— **un mandat**

3.— Présentation

3.1.— **une articulation nantes / saint-nazaire**

3.2.— **un nouveau dispositif**

3.3.— **un lieu-atelier projet**

4.— Le projet d'ateliers

4.1.— **l'atelier, lieu de créations**

4.2.— **l'attribution d'ateliers à des artistes**

4.3.— **la configuration des ateliers**

4.4.— **les équipements des ateliers**

4.5.— **le fonctionnement des ateliers**

4.6.— **les apports du projet des ateliers**

4.7.— **le lieu-atelier, un potentiel de créations**

4.7.1.— **l'animation du contexte local**

4.7.2.— **la création par la transmission**

4.7.3.— **le renforcement des parcours des artistes accueillis**

4.7.4.— **une mise en réseau de la création**

4.7.5.— **un lieu d'initiatives**

5.— La mise en place du projet

5.1.—

1.

APO33, une plate-forme de création (maison mère à Nantes / antenne à Saint-Nazaire)

Fondée en 1997 par Julien Ottavi, APO33 est une association gérée par des artistes professionnels privilégiant les pratiques intermédia : aux croisements des arts expérimentaux, des arts sonores, des arts numériques et des impacts de la créativité sociale et de la réflexion théorique qui l'accompagne. Ces croisements sont aujourd'hui au cœur de débats productifs et de centres d'intérêts qui ont trouvé leur place dans les dynamiques de la société.

En accueillant les artistes, en tant qu'acteurs, producteurs et "chercheurs", APO33 propose et participe ainsi à un développement de la recherche artistique sous la forme de collaborations, de rencontres et d'une activité-atelier permanente, de nouvelles formes de productions, d'écritures, de diffusions, de publications et d'approches publiques de la création. Ceci s'expérimente tout au long de l'année au travers d'expositions, de soirées "live", de concerts, de performances, de rencontres et d'ateliers locaux (Ville de Nantes, Département de Loire-Atlantique, Région des Pays de la Loire), nationaux et internationaux (programme européen OpenSound), par l'invitation continue d'artistes, de théoriciens et de chercheurs dans des formes et des situations publiques.

APO33 est un laboratoire artistique, technologique et théorique transdisciplinaire qui développe et anime des projets collectifs et participatifs divers alliant recherche, expérimentation, production et intervention dans l'espace social.

S'inscrivant dans la continuité des dynamiques ouvertes par le mouvement des logiciels libres, et plus largement, de celles d'animation et de créativité sociales qui sont à la pointe des investigations et des débats actuels, APO33 se construit comme un espace modulaire initiant des situations de création partagée et explorant de nouveaux modes de production et de diffusion artistiques et créatifs.

Au travers de ces activités, APO33 interroge les transformations contemporaines des pratiques artistiques et culturelles conséquentes, d'une part, des réappropriations et des usages des Technologies de l'Information et de la Communication, et, d'autre part, d'une présence élargie de la création et de la participation dans nos quotidiens. Ces questionnements conduisent APO33 à travailler sur les "effrangements" des champs culturels et artistiques afin d'explorer les passages et les croisements en action qui peuvent s'opérer entre la création et d'autres disciplines, et avec les pratiques sociales (activisme politique, médiation ou action sociale, sciences dures et sciences humaines, urbanisme, écologie, économie, etc.).

2.

introduction

2.1.

un bassin de création

L'estuaire est le lieu du croisement et de la rencontre de différents courants et d'histoires en devenir et à venir. Il est un territoire animé continuellement de dynamiques et d'initiatives qui impriment durablement ses configurations et nos mémoires. L'art et ses multiples pratiques sont une composante majeure de ce territoire et un vecteur de créativité et de patrimoine qui participent à un élan dans lequel chacun d'entre nous peut se reconnaître.

Les acteurs artistiques sont pour la plupart issus de formations et de cursus d'enseignement présents dans la région dont ils sont originaires. Il est à remarquer également, qu'au vu de l'attractivité de la dynamique actuelle, de jeunes artistes d'autres régions sont accueillis au sein de ces cursus locaux ou à la fin des formations qu'ils ont pu mener ailleurs. Le département est devenu depuis plusieurs décennies un bassin de référence pour la jeune création au niveau régional mais aussi au niveau national.

La vie culturelle et artistique portée par les différentes collectivités et avec l'aide de l'État a permis de creuser ce bassin qui aujourd'hui est devenu, à la fois, un horizon pour les plus jeunes générations, et, un cadre d'activité et de diffusion. Ainsi ce cadre demande aujourd'hui à être structuré afin de permettre à la jeune création de trouver les assises et les ressources nécessaires à l'exercice de leurs propres activités.

L'une des structurations essentielles est celle de l'accompagnement des jeunes artistes pour assurer leur établissement et pour préparer les développements de leurs activités

à la fois dans un registre économique et social mais aussi dans celui du maintien des réseaux qu'ils mettent en place et qui créent un ferment rayonnant localement et au-delà du territoire.

La fragilité du statut d'artiste et des activités artistiques ainsi que la paupérisation et l'isolement qui peuvent en découler créent plusieurs difficultés : celle de la visibilité des parcours et de l'activité (suite à une formation locale, par l'école régionale des Beaux-Arts par exemple), celle, pour les prescripteurs, du recensement et des préconisations d'aide et de soutien, et, finalement, celle, pour les artistes, de trouver un cadre de reconnaissance et d'action.

Le tissu associatif artistique du département est très riche et a su, à l'aide du soutien des collectivités territoriales, défricher des périmètres propices à la production et à la diffusion à leur propre niveau. Cette dynamique associative doit commencer dans le même élan à structurer un accompagnement "professionnalisant" à partir de solutions inventives et innovantes, dans le but d'assurer la création de demain et d'anticiper ses périmètres futurs.

2.2. un mandat

L'initiative et la proposition du Conseil Général d'ouvrir des cadres incitatifs à ces accompagnements participent à ces actions. Le premier accompagnement est celui de résoudre le manque cruel d'ateliers et de lieux-ressources pour les artistes sur le territoire local : sans ces lieux les artistes ne peuvent rester sur place et être animateurs des dynamiques que nous avons décrites plus haut. La mise à disposition de lieux ateliers en correspondance avec la situation des jeunes artistes demande de définir le mandat qu'une structure (de production), telle celle du 7 Chemin du Relais à Saint-Nazaire, devra assurer.

Notre proposition ici répond à la création d'un tel mandat.

La mission principale de cette structure est l'accueil d'artistes sous la forme d'ateliers et d'espaces de production.

- Favoriser l'accueil de jeunes artistes et particulièrement ceux allocataires du RSA et en situation précaire (à la sortie des études ou au sein de leur parcours individuel) afin d'apporter un support local dans le quotidien de ces artistes (un lieu de travail, un lieu technique, mais aussi un lieu d'échanges et de rencontres);
- Favoriser et accompagner les débuts de parcours des jeunes artistes par l'identification des réseaux d'animation, de production et de diffusion artistiques

présents dans le département et la région mais également aux niveaux national et international, en pertinence avec leurs projets et leur démarche ;

- Favoriser l'accès à des ressources techniques et matérielles nécessaires à la production des projets menés en atelier par les artistes;
- Favoriser le repérage du lieu (les ateliers) comme ressource à la fois d'accueil mais aussi de propositions, d'initiatives et de projets (de création) ;
- Favoriser l'activité de "pépinière" : présences des artistes, lieu d'amorçage des projets de ces artistes, accompagnements des débuts de structures collectives de production et de diffusion sous toutes leurs formes qui seront animées et portées par les artistes après leurs séjours, accompagnement de mises en réseau, etc. ;
- Favoriser les visibilitées par des coopérations structurelles et par conventionnement donnant le cadre à des initiatives de création, de diffusion et d'éducation, permettant d'accompagner le séjour des artistes et de renforcer le développement (artistique, économique) de leur travail de création;
- Favoriser les échanges sociaux, éducatifs et professionnels dans le cadre d'un territoire (local et élargi) en relation avec un tissu associatif, structurel et économique existant ;
- Favoriser l'approche de la création "partagée" (c'est-à-dire l'activation de ses dimensions sociales, économiques, techniques, etc. à des croisements de domaines, de compétences et d'expériences) et participant à un espace "public" : artistique, culturel, social, industriel, et économique.

AIDER À :

ACCUEILLIR L'ACTIVITÉ

ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ

RENDRE VISIBLE L'ACTIVITÉ

PROPAGER L'ACTIVITÉ

PARTAGER L'ACTIVITÉ

FAVORISER LA CIRCULATION DE L'ACTIVITÉ

METTRE EN RÉSEAU L'ACTIVITÉ

3.

présentation

3.1.

une articulation Nantes / Saint-Nazaire

Depuis 15 ans APO33 se développe dans plusieurs villes et plusieurs pays sous la forme de sous-projets (collectifs, projets artistiques, nouvelles associations, ...).

Fort de ces expériences, APO33 vise à participer à et à offrir aux artistes un éventail géographique localisé sur le département (et notamment sur la ligne Nantes Saint-Nazaire) et ouvrant des potentiels touchant la multiplicité des pratiques artistiques au travers de lieux et d'espaces de création, de recherche, de diffusion, d'élaboration et d'expérimentation artistiques — APO33lab-Nantes, Plateforme Intermedia La Fabrique Nantes, APO33-Saint-Nazaire — et de partenariats, de conventionnements et de collaborations pertinentes.

Dans ce contexte, le but est d'activer une double représentation et une double activité sur les deux villes. En effet APO33 est traversée depuis plusieurs années par des membres nazairiens ou habitant à Saint-Nazaire. La co-construction d'un lieu de pratique et d'expérimentation à Saint-Nazaire permettra de renforcer les démarches d'artistes et d'acteurs émergents dans le territoire de l'estuaire.

La ville de Saint-Nazaire possède actuellement un potentiel (structurel, humain, logistique, culturel, etc.) lui permettant de participer et d'être force de proposition dans la dynamique artistique et culturelle représentée aujourd'hui par la richesse et la variété des dynamiques nantaises. Nantes connaît depuis ces dernières décennies un élan culturel fort avec l'émergence de plusieurs lieux dédiés à la création (Le Lieu Unique, La Fabrique, les ateliers et lieux d'exposition, etc.) permettant un dialogue constant entre les créateurs, les diffuseurs, les producteurs et les dispositifs d'aide publique. Du côté de Saint-Nazaire (ainsi que dans d'autres bassins périphériques à la métropole), les influences et les initiatives naissent et de nombreux artistes s'y installent ; de même des désirs et des projets se tissent de plus en plus afin de faire converger les pratiques de création, de recherche, d'expérimentation et de diffusion d'œuvres en corrélation avec des lieux forts localement (la base sous-marine, le Grand Café centre d'art contemporain, le Théâtre scène nationale, etc..., ce ne sont que des partenaires potentiel à l'heure actuelle, ces partenariat sont à l'études).

Les prochains mois vont faire l'objet d'une série de réunions et de rencontres pour échanger avec les acteurs locaux autour de l'ouverture à Saint-Nazaire d'un nouvel espace dédié aux artistes et aux pratiques émergentes, le tout étant en discussion avec les collectivités fortement intéressées par la problématique du développement artistique et culturelle sur l'estuaire.

3.2.

un nouveau dispositif

Ouvert par un membre d'APO33 résident de Saint Nazaire le projet de la Maison du Libre¹ a été la première étape de création d'un espace de convergence et de développement, au sein de l'espace public social et associatif, issu et à destination d'activités artistiques émergentes.

La seconde étape est représentée par l'occasion qui nous est donnée ici, avec le 7 Chemin du Relais, de mettre en œuvre un lieu d'accueil et de production artistique basé à Saint-Nazaire. De manière analogue, il s'agira de mettre nos ressources et nos compétences à disposition mais aussi, spécifiquement dans ce cas, d'étendre, de partager et d'expérimenter une nouvelle situation d'accueil des pratiques multiformes des artistes plasticiens.

Cette démarche et cette activité sont déjà existantes dans les ateliers et les résidences d'artistes ainsi que dans les différentes collaborations que nous menons depuis le début de l'association, notamment avec l'accueil et la mise en place de workshops à destination d'étudiants d'écoles d'art (erba Nantes, ensa Bourges, esad Orléans, erbat Tours, etc.).

Avec le 7 Chemin du Relais, il s'agit pour l'association / collectif APO33 d'expérimenter un nouveau dispositif départemental et régional entre deux villes majeures de l'estuaire, Saint-Nazaire et Nantes.

3.3.

un lieu-atelier projet

Étant artistes praticiens (la plupart d'entre nous étant issus des formations en école supérieure d'art) et acteurs dans les champs artistique et para-artistique², nous connaissons l'importance essentielle et indispensable de la disposition d'un atelier et d'un lieu de travail identifié comme tel. Pour un(e) jeune artiste qui vient de quitter l'école d'art ou pour un(e) artiste qui se retrouve être isolé(e) par une situation précaire, son atelier doit exister au sein d'un espace collectif d'échanges et de rencontres

1 SNALIS, Saint Nazaire Association Libre Informatique et Solidaire. <http://www.snalis.org/>

2 Avec l'arrivée à Apo33 en 2013 de Régine Fertillet, résidente à Saint-Nazaire et professionnelle de la médiation artistique et de la formation d'adultes (CapcMusée d'Art Contemporain, ensa Villa Arson Nice, Musée Matisse Nice, Musée Fernand Léger Biot, Fondation Hughes Vence, Espace de l'Art Concret Mouans-Sartoux, etc.)

accompagnant l'approche d'une création « partagée » et partageable dans un périmètre professionnel et public.

Un lieu-atelier (7 Chemin du Relais) en tant que projet structurel a l'objectif non seulement d'apporter un support local et individuel dans le quotidien de ces artistes, mais aussi un lieu collectif de cohabitation favorable aux échanges et aux rencontres, qui stimule la collaboration et le dialogue entre les créateurs, entre les disciplines, et entre les pratiques, au sein d'un large réseau local et départemental.

Conçu en tant qu'espace de créations et d'expérimentations (artistiques, techniques, théoriques, etc.) tout autant qu'espace expérimental à l'image de la nature d'un atelier d'artiste, le lieu-atelier est aussi un projet ouvert aux pratiques libres et inventives issues de la complexité de cette rencontre. Il représente tout d'abord pour nous un lieu et une ressource pour le futur de la création artistique dans le bassin de l'estuaire et de l'articulation dynamique entre Saint-Nazaire et Nantes.

Son objectif de "projet" complète le réseau existant : des agences (guichets indépendants à visée professionnalisante à destination du champ de l'art contemporain), des cadres d'aides publiques et d'insertion (Pôle Emploi, opérations de soutiens menés par les collectivités territoriales et les institutions, etc.), des structures associatives de production et de diffusion artistiques, des structures institutionnelles de diffusion et de patrimoine de l'art contemporain, des structures d'initiative privée, etc.

Il s'agit d'un lieu structuré pour et par la création permettant d'accueillir et d'accompagner les jeunes artistes.

4. le projet d'ateliers

4.1. l'atelier, lieu de créations

L'interdisciplinarité est une des composantes essentielles des pratiques artistiques d'aujourd'hui.

Notre initiative est de prendre comme horizon et d'accompagner la richesse des propositions et des démarches artistiques qui vont dans ce sens. La création est au cœur de nombreux débats (sociétaux) mais est souvent négligée dans ses impacts car elle est non perçue directement tout en étant, d'un autre côté, favorisée (les établissements d'enseignement artistique sont bien présents sur notre territoire).

Nous devons remarquer que le patrimoine culturel et artistique (français) est un aspect important de notre paysage et de notre économie. L'objectif de notre projet, par l'accueil des artistes dans un lieu-atelier de production, est de préparer les patrimoines de demain en accompagnant les jeunes artistes d'aujourd'hui et en mettant en visibilité et en réseau leurs initiatives et leurs prises de parole sur un terrain local et dans des résonances que nous proposons de favoriser et de porter.

En effet un travail artistique aujourd'hui s'appuie sur des historicités (l'histoire de l'art, l'histoire des techniques, l'histoire des organisations sociales, l'histoire des territoires, etc.) et surtout sur des synergies liées aux mobilités et aux transformations techniques, technologiques et sociales. Outre d'être un reflet des flux sociaux et des représentations collectives, la création est aussi un creuset d'inventions et d'articulations nouvelles de nos contextes et de nos outils de tous les jours. Dans ce sens, être artiste est aussi être acteur et force de proposition, à un niveau collectif et à plusieurs régimes de niveau individuel (pour le spectateur faire l'expérience d'une œuvre, apporter des dimensions de création dans les inter-relations, dans l'approche de contextes, etc.). Ainsi seront accompagnées les initiatives des artistes vers des propositions interdisciplinaires : avec les autres disciplines artistiques, avec les autres domaines techniques, avec les débats liés aux technologies (développements techniques propres, développements liés à l'informatique libre (donc citoyenne), etc.) en relation avec des questions juridiques et sociales, etc.

Créer un espace d'accueil et de travail pour et avec les artistes, c'est-à-dire :

- Proposer un espace/atelier vide et individuel à « habiter » et à aménager en fonction du travail de l'artiste – la répartition des ateliers est soumis au choix et besoins de l'artiste, l'arbitrage s'il intervient est déterminé par le projet/recherche de l'artiste.
- Un contrat entre l'association et l'artiste sera élaboré à partir des préconisations de chacune des parties.
- Inciter à une prise en charge collective du lieu sous la responsabilité et l'initiative de l'association ; cette responsabilité sera d'autant plus effective si elle est accompagnée de projets collectifs entre les résidents. Créer un lieu chaleureux et convivial dans le quotidien de ces artistes (un lieu de travail, mais aussi un lieu d'échanges et de rencontres).
- Favoriser la « mixité » (âges, sexes, pratiques artistiques, expérimentés ou pas...) avec une priorité et une majorité données aux jeunes artistes et

allocataires du RSA en situation précaire (à la sortie des études ou au sein de leur parcours individuel).

- Un lieu/ressources mutualisé et partagé, à partir des connaissances et recherches de chacun, aussi bien artistiques, professionnelles, administratives (mise en commun de contacts, réseaux, lieux professionnels, résidences artistes, formation, et aides personnelles et pratiques...). Proposition de mutualiser et de partager les équipements et outils personnels.
- Une mission de documentation sera menée à partir des documents individuels et collectifs liés au lieu (documenter les projets – photos - vidéos – site internet et permettre ou relayer la visibilité de chaque artiste).
- Un lieu qui prendra la forme d'un "site" dédié aux activités du lieu à destination d'un public se trouvant dans des situations similaires ou proches, sur lequel on pourra aussi trouver des traces, documents, vidéos, archives sur le lieu et sur l'expérience menée.
- Une sensibilisation à l'environnement urbain sera proposée en mettant l'accent sur l'identité spécifique, passée et présente de la ville de Saint-Nazaire. Ces connaissances et observations du contexte global permettront de favoriser les échanges professionnels dans le cadre d'un territoire (local et élargi) en relation avec un tissu associatif, structurel et économique.
- Préparer la sortie à la suite d'un séjour atelier d'une année : anticiper un nouvel espace de travail et propulser un projet en cours ou en préparation.

4.2.

l'attribution d'ateliers à des artistes

L'attribution d'un atelier à un ou une artiste sera soumise à une commission dont les représentants émaneront du Conseil Général et de l'association APO33. La fréquence et le lieu des sessions de cette commission seront régis par un conventionnement. La durée maximale de la disposition d'un atelier dans la structure est fixée par le Conseil Général à un an (renouvelable), et sa durée minimale est de six mois afin de permettre dans certaines conditions à un renouvellement efficace des attributions.

Du point de vue de l'association, les critères de sélection comprennent les paramètres présents dans le projet de la structure (et énumérés dans les chapitres précédents) : pratiques intermédiaires et visuelles, volonté de participer à l'espace social et à la communauté artistique, formats et conditions compatibles avec les ressources, les configurations et le fonctionnement de la structure, pratique artistique en début de parcours ou empêchée par une précarité probante, etc.

Ces critères compléteront ceux émis par le Conseil Général et entreront dans le conventionnement qui définira le mandat du projet porté par l'association APO33.

Un appel à candidature sera émis conjointement par le Conseil Général et par l'association APO33, par les voies de presse, par les relais auprès d'autres structures et par diffusion électronique (Internet). Les dates d'émission de l'appel à candidature et de réception des dossiers seront fixées par les deux parties.

La liste des postulants et leurs dossiers seront publiés à l'issue de la commission, ainsi que les compte-rendus et les remarques émis par elle. Les compte-rendus de la commission seront envoyés respectivement à chaque postulant(e) avec les recommandations nécessaires pour la présentation éventuelle d'un dossier de candidature à la commission suivante.

La liste des pièces nécessaires à présenter dans le dossier de candidature sera décrite dans le conventionnement avec le Conseil Général.

Le nombre d'attributions est fixé à 9 maximum en correspondance avec la configuration des espaces du lieu 7 Chemin du Relais.

4.3.

la configuration des ateliers

Suite à nos remarques précédentes, il restera important d'étudier dans le cours du projet (du 7 Chemin du Relais) les configurations des ateliers qui pourront évoluer dans le temps pour accompagner et entrer en résonance avec les démarches interdisciplinaires des artistes. Toutefois pour le début du projet nous prendrons comme équation un atelier (un espace) = un artiste.

Nous envisagerons par la suite comment amener et configurer des ateliers "poreux" sur le lieu même mais aussi en articulation avec d'autres lieux physiques et virtuels dans la ville, afin de pouvoir répondre à des conditions nécessaires liées aux démarches des artistes.

Dans ce sens, l'expérimentation d'accueil d'artistes dans des ateliers "numériques" sera à mener en relation avec des structures existantes (de développement d'informatique libre, de citoyenneté numérique, etc. (Maison du Libre, Ping)). Il s'agira d'envisager des variabilités d'équipements et de dimensions des ateliers (un atelier d'artiste d'aujourd'hui n'est plus le même qu'il y a 15 ans), pour accompagner les pratiques interdisciplinaires et savoir y répondre par un accueil adéquat (sinon l'objectif sera manqué).

Les ateliers aujourd'hui sont tout autant physiques et matériels, que numériques et en réseau (comme le sont nos propres foyers : notre maison et à la fois le point d'accès aux espaces électroniques et numériques (Internet) ; et également comme l'est notre espace social : les réseaux sociaux, les espaces urbains et ruraux, etc.). Une réflexion est à mener sur les capacités "numériques" des ateliers, c'est-à-dire de leur nature hybride qu'il faudra certainement développer en adéquation avec l'évolution des pratiques artistiques actuelles.

L'architecture du 7 Chemin du Relais est composée d'une série de pièces en sous-sol, au rez-de-chaussée et à l'étage. Le nombre de pièces permet de définir le nombre d'accueils, en sachant qu'un espace au rez-de-chaussée sera réservé à l'association APO33 pour la gestion du projet et du lieu.

Il pourra être envisager de favoriser la mise en place d'un espace supplémentaire à mettre à disposition d'un ou une artiste invité / de passage / d'un projet collectif dans un work in progress, etc., ainsi que d'aménager un espace cuisine.

4.4. les équipements des ateliers

Chaque espace atelier est livré tel quel. Dans une première étape aucun équipement n'est prévu, autre que l'accès aux fluides (eau, électricité, chauffage) et à la sécurité de chaque atelier (clefs). Un accès Internet sera fourni par l'association APO33 pour tous les ateliers.

Il sera laissé à chaque artiste le soin d'équiper son espace atelier.

Toutefois, il sera important que le projet porté par l'association puisse préconiser sur la deuxième année d'activité l'acquisition de matériel et de mobilier qui seront mis à disposition des artistes. En effet la définition d'un lieu-ressource et lieu d'accueil est liée aux ressources qu'il met à disposition et aux capacités et moyens mobiliers d'accueil qu'il procure aux artistes.

L'état des lieux avant le lancement du projet montre que de nombreuses déficiences sont présentes et qu'il sera nécessaire de faire une expertise pour engager le minimum de travaux et de rénovation avant l'accueil. Il serait étonnant d'accueillir des artistes en situation de précarité dans un environnement tout aussi précaire sans accentuer l'impression de fragilité et d'instabilité.

La question de prise en charge des travaux de rénovation (pour un minimum de conformité et de sécurité pour la première vague d'accueils) sera décrite dans le conventionnement avec le Conseil Général.

L'association APO33 prend en charge le contrat d'assurance pour l'usage des lieux. Devront être étudiés les conditions et les reports de responsabilité (contrats individuels d'assurance par les artistes) et ceux-ci seront soumis aux critères d'éligibilité lors des élections des candidatures.

4.5.

le fonctionnement des ateliers

Chaque artiste dispose d'un espace atelier dont il ou elle a usage. En contre-partie l'artiste remet une redevance mensuelle dont le montant sera fixé dans la convention avec le Conseil Général. Le montant de cette redevance (que nous voudrions le plus bas possible) ne pourra être fixé qu'après de toutes les charges qui seront au titre de l'association APO33. L'accès par les artistes à leur atelier sera également fixé dans cette convention (horaires).

La redevance des artistes pourra peut être dans certains cas minorée : par la proposition d'un système de compensation (une proposition d'action – quelque'elle soit sur le local (aménagement, nettoyage, etc.) ou à destination de la collectivité –, un projet dans l'espace public ou autres, avec des partenaires par exemple et en rapport avec leur travail. Cette participation correspondra à un prorata d'heures par rapport à leur objectif principal qui est de travailler pour eux (ateliers d'artistes, « service à la collectivité »).

La production d'évènement public n'est pas autorisé. L'accueil de personnes extérieures est limité aux rencontres et rendez-vous professionnels.

La gestion du lieu et du projet est produit par l'association APO33.

Comme il est impossible qu'un tel projet soit géré en bénévolat puisqu'il a vocation à accueillir de jeunes professionnels (artistes) et à accompagner leur entrée dans des réseaux professionnels artistiques, l'association APO33 attribuera un poste de permanent pour la gestion du lieu et du projet. Le contrat de ce poste spécifiera les attributions de la personne qui aura en charge cette gestion.

Cette gestion par un poste de permanent est soumise d'ores et déjà à une condition : la structuration du dispositif permettant la création de ce poste. L'effort est de permettre la création de celui-ci à l'aide de dispositif d'aides à l'emploi auprès des structures

compétentes. Cet effort devra être commun et permettre une consolidation au bout des deux ans prévus par le Conseil Général si le projet de structuration est poursuivi.

La notion de projet porté par l'association APO33 pour le 7 Chemin du Relais comprend la gestion du lieu comme ateliers de production artistique (avec l'accueil d'artistes), la construction d'un lieu-ressources et base d'activité vers les communautés artistiques, et l'accompagnement individuel et collectif des artistes vers des réseaux professionnels et vers des activités de médiation menées hors les murs.

Ces ateliers ont vocation d'être des espaces de production et de création-recherche vus comme un laboratoire de la création. Ce laboratoire est bifide : APO33lab-Nantes et APO33lab-Saint-Nazaire, ce dernier étant dédié aux ateliers d'artistes, tels qu'ils ont été définis plus haut (espaces-ateliers, espaces de projets, mises en œuvre d'expérimentations artistiques et de transmission). L'ensemble sera combiné avec la Plateforme Intermedia à La Fabrique à Nantes qui permettra à terme à APO33 de diffuser les réalisations des artistes issus des projets de création-recherche et des ateliers croisés de l'estuaire entre Saint-Nazaire et Nantes.

4.6. les apports du projet des ateliers

Porter un lieu-atelier d'accueil d'artistes à Saint-Nazaire est autant répondre à des attentes locales et régionales en tant que lieu-ressource, que d'offrir un cadre dans lequel peuvent s'envisager des perspectives à venir. Le premier point est de bien concevoir le mandat d'un tel lieu à partir des énoncés que nous venons de décrire, et de préparer les objectifs de demain pour amplifier et mieux structurer le projet de départ. Prévoir (aujourd'hui dans le cadre de ce dossier) les missions, la structure et les objectifs de ce lieu sous la forme d'un mandat est la meilleure façon de participer à un contexte donné (territoire, social) de manière publique (même s'il s'agit en premier lieu d'un lieu d'accueil et d'ateliers pour des artistes) en initiant des propositions et des actions vers la "ville" et le territoire, et de proposer de participer à l'évolution de celui-ci : faire apparaître par la création artistique des aspects méconnus ou ignorés de ce contexte et, sans doute, en dessiner des perspectives.

Nous avons parlé de lieu-atelier, de lieu-ressource et de lieu numérique au long de notre présentation, et nous pourrions envisager de manière plus sûre dans le cadre du premier mandat, l'accompagnement d'un lieu-partagé, d'un lieu-connecté, d'un lieu

"social" par la création (artistique) et d'un lieu-mobile de création, de consultation (d'emprunt) et d'éducation.

Notre ambition n'est pas la création d'un lieu de production comme le sont d'autres lieux existants et performants sur le territoire, mais de pouvoir participer d'une manière ou d'une autre à ces dynamiques par le soutien de jeunes artistes qui animeront les champs artistiques de demain, au travers d'activités diversifiées et innovantes, et d'un accompagnement de la mise en situation des productions des artistes qui seront accueillis (prototypes d'exposition ou de réalisation d'œuvres, accueil de professionnels des réseaux artistiques, commissaires et programmeurs).

Ces dimensions de diffusion, de production, d'expérimentation et de recherche sont à prendre en compte car elles sont indissociables de l'atelier d'artiste (tout comme le sont toutes les dimensions de "territoires"). Nous proposons de réfléchir à quelles formes liées à ces dimensions nous pourrions prendre en charge et que nous pourrions animer dans la suite de notre mandat.

4.7.

le lieu-atelier, un potentiel de créations

Voici une liste de propositions potentielles qu'un tel lieu-atelier permet de mettre en œuvre et de propulser à partir de la base / plate-forme de création "partagé" que représente le 7 Chemin du Relais.

Nous les regroupons sous 4 génériques.

4.7.1.

l'animation du contexte local

- mettre en jeu le contexte local (de la ville, sociale, dynamique, géographique, etc. ainsi que de l'axe métropole Saint-Nazaire/Nantes) comme contexte "artistique" pour les accueils d'artistes : la ville est plus qu'un lieu, elle est une situation animée par ses acteurs (les artistes en font partie et peuvent participer aux actions et propositions) ; la région (département) est plus qu'un territoire, elle est un bassin d'initiatives qui rend mobile les centres d'intérêts, les questions, et la formation des "paysages" (culturels, sociaux, économiques, etc.).
- un de nos buts étant la coopération d'objectifs et d'actions communs sur un territoire tout en restant dans le périmètre d'activité du lieu d'accueil (Saint-

Nazaire) : accueillir, porter et accompagner des parcours d'artistes à partir d'une base locale en participant à leur début de (ou à leur entrée dans la) professionnalisation sans aller jusqu'à assurer cette professionnalisation (les réseaux structurés d'organisations plus importantes peuvent le faire). L'idée première que nous portons est celle de la pépinière : être hôte en aidant matériellement (espaces-ateliers) et activement de jeunes artistes et faire le relais vers des réseaux pour le développement de leur travail et de leur démarche afin d'engager la valorisation de leur accueil et du développement de leur travail dans ce cadre.

- De plus, la situation géographique de l'Estuaire et ses perspectives dynamiques peuvent permettre d'envisager facilement des relations continues avec Nantes et les communes présentes entre les deux villes. Le mandat du lieu (du 7 Chemin du Relais) peut intégrer des volets d'actions qui peuvent se répandre sur le territoire du département en travaillant à la fois sur des relais avec des structures existantes et sur des initiatives propres que nous pouvons mener. Pour ces activations (autant celles-ci que celles décrites plus haut), il faudra réfléchir à quelle économie mettre en place afin de compléter les subventions qui seront attribuées et de déployer d'autres régimes de financement. Dans ce cadre, les configurations du territoire peuvent entrer en compte : la façade Atlantique, la sortie de l'estuaire, la ville industrielle, le patrimoine historique et culturel (dont celui industriel), le patrimoine naturel (la Brière, la Loire, etc.), etc. Sans être des thématiques, ces configurations sont le contexte de travail des artistes et les influences des uns sur les autres sont véritablement actifs. Notre activité peut sans doute permettre d'éclairer ce qui peut fait dialogue avec le(s) territoire(s) dans les démarches d'artistes.

4.7.2.

la création par la transmission

- faire le lien avec les structures éducatives du département, principalement au travers des établissements d'enseignement supérieur artistique (École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole (esbanm), École Nationale Supérieure d'Architecture (ensa), Conservatoires et Écoles de Musique (la pratique artistique "plastique" est aujourd'hui diversifiée et par nature interdisciplinaire), dont sont issus les artistes, et également avec les filières universitaires (Arts Plastiques, Esthétique, etc.), c'est-à-dire avec les autres domaines d'études et de recherche qui peuvent s'accrocher sur les contenus et

les démarches des artistes accueillis dans les ateliers — Université de Nantes, mais aussi Université de Saint-Nazaire). Une collaboration avec l'École Municipale d'Arts Plastiques de Saint-Nazaire sera portée : afin de provoquer des rencontres entre les jeunes étudiants et les artistes, et d'être force de proposition pour des initiatives éducatives (workshops, visites d'ateliers hors les murs, par exemple). Une autre visée est aussi de faire découvrir les bassins de "compétences professionnelles" des artistes : mobilité sociale, éclairages de débats sociétaux, prises de parole (et d'acte) sur des questions communes à tous, etc.

- Le lieu du 7 Chemin du Relais étant un espace d'ateliers artistiques en présence des artistes, il est aussi un lieu-atelier qui peut faire naître des vocations (de créateurs, de spectateurs, etc.). Ainsi il est important de prendre en compte toutes les dimensions liées à la transmission et à l'éducation, inséparables du travail artistique. Des initiatives de projets éducatifs hors les murs seront prises en relation avec les structures scolaires, associatives et d'entraide : interventions d'artistes dans les structures, visites d'ateliers, projets éducatifs avec accueil et circulation de supports (projets-ateliers, outils éducatifs, etc.), programmes-projets en coordination avec des enseignants, des éducateurs, etc. Un renforcement sera proposé par la formation et des programmes d'introduction (avec accompagnement des artistes) à destination d'adultes : enseignants, professionnels, etc. Il s'agira de suggérer et de porter des actions à destination de publics extérieurs pour faire connaître les pratiques artistiques d'aujourd'hui, et de proposer des actions éducatives dans ce cadre.

Les publics visés par ces activités "extra-muros" (le lieu n'est pas un lieu de diffusion) sont de différentes natures (tout en préservant les orientations et les objectifs du projet) : jeune public, public précaire (notamment avec l'association Snalis basée à Saint-Nazaire), jeunes professionnels, enseignants, public découverte, personnels d'entreprise (via les comités d'entreprise et le CCI Saint-Nazaire), etc. Comme nous l'avons vu plus haut, la richesse de variété des natures des pratiques artistiques actuelles crée des connexions continues avec les différents contextes (techniques, technologiques, sociaux, économiques, etc.). Sur cette base, les connexions avec les secteurs techniques et industriels seront facilitées et permettront d'engager des relations à la fois partenariales mais aussi de connaissances et de compétences. Le secteur industriel du bassin nazairien reste toujours en effervescence (les Chantiers, Airbus, l'éolien) et participer à cette effervescence serait un pari à gagner.

4.7.3.

le renforcement des parcours des artistes accueillis

- offrir des perspectives aux artistes accueillis : liens avec d'autres lieux de résidence (transmission d'informations d'appels d'offre, d'appels à projets, d'appels à candidature à des résidences, etc.), au niveau national et au niveau international (connexions avec les scènes artistiques au Québec (centres autogérés d'artistes), au Royaume-Uni (opportunités de résidences) et sur le continent africain (Sénégal [Marika Dermineur et Désert Numérique], Cameroun [Barthelemy Togo], Nigeria [Emeka Ogboh], Egypte [Université Senghor et CCCL Alexandrie]) sur une base identifiée sur la Francophonie par exemple. Ceci peut être la base d'un projet futur de croisements internationaux afin de favoriser la circulation des artistes locaux et leur confrontation à des expériences inédites, et afin que le projet à Saint-Nazaire soit reconnu en tant que lieu-ressource local et rayonnant.
- imaginer des rencontres avec les initiatives de résidences notamment sur Saint-Nazaire (écrivains, cinéastes, photographes) et avec les organisations locales et régionales (création et diffusion en littérature, en arts plastiques, en cinéma, en arts numériques, en musique, etc. : autres lieux de résidence, galeries, centres d'art, maisons d'édition, lieux de tournage cinématographique, théâtre, cinémas, festivals de musique et d'art numérique, etc.). Seront aussi favorisés les dialogues avec le Grand Café centre d'art contemporain, le Théâtre scène nationale (sur les productions de création par exemple), le CCP (Centre de Culture Populaire), les organisations associatives structurées en « labs » (*BricoLabs*, etc.), ainsi qu'avec les cinémas d'art et d'essai. Imaginer des collaborations inédites dans le cadre d'insertion de petits formats au sein des programmations de ces lieux. Au niveau des arts plastiques, les liens avec les autres structures artistiques du département seront développés sur la base des relations déjà en place : DRAC, FRAC Pays de la Loire, Le Lieu Unique, Le Voyage à Nantes, Musée des Beaux-Arts, le domaine départemental de La Garenne-Lemot, festival Scopitone, festival ElectroPixel, etc. et les structures participant au Quartier de la Création. Notre connaissance avec les acteurs actuels de ces structures permettra de rendre ces liens très rapidement actifs.
- Outre la dimension d'accueil et de médiation (vers les secteurs éducatifs, publics et professionnels), la notion d'atelier fait appel à celles d'expérimentation, de recherche et de création. Dans ce cadre, nous proposons que le lieu (du 7 Chemin du Relais) soit aussi le relais d'initiatives sollicitées par d'autres structures plus spécialisées dans ces domaines (au niveau départemental). En effet, le lieu-atelier peut être un espace d'expérimentation et de recherche pour ces structures, en relation avec les artistes accueillis dans les ateliers. Ce lieu-atelier peut devenir un espace-test pour des activités expérimentales que ne

peuvent pas développer ces structures dans leurs propres lieux et contextes (en relation par exemple avec la Plateforme Intermedia de la Fabrique et avec la Maison du Libre à Saint-Nazaire). Cela peut donner lieu à des projets spécifiques, en relation avec le contexte nazairien, dans lesquels le lieu-atelier (7 Chemin du Relais) est un lieu d'accueil et de relais (non seulement pour les artistes ce qui est son premier objectif, mais aussi pour des structures). Ces natures d'expérimentation et de recherche seront à étudier afin qu'elles puissent bien correspondre au régime d'activité du lieu et à ces objectifs (qu'il faudra préserver dans une échelle modeste tout en favorisant les dynamismes). Participer à ces dynamiques sera un gage d'attractivité pour les artistes tout comme pour les partenaires du projet.

- Ce lieu à la fois espace de création, de recherche, de production d'œuvres mais aussi d'expérimentation des formes est un lieu dédié à des ateliers d'artistes et il est aussi un espace de pratiques et d'expérimentation "grandeur nature" afin que les artistes puissent essayer, tester et confronter les œuvres à l'espace d'exposition, l'espace de performance, ou l'espace public de monstration dans des conditions effectives pour une meilleure diffusion ultérieure dans des lieux dédiés. Il permettra également que les artistes puissent inviter des commissaires d'exposition et programmeurs à venir voir au préalable, en situation, leurs œuvres. Cet aspect manque cruellement dans les espaces ateliers. Saint-Nazaire pourrait être en avance sur ce point et montrer que la ville peut accueillir un lieu de création et d'expérimentation artistique : un espace social de recherche artistique, culturel en réseau qui permettra aux artistes la mise en situation de leur recherche.

4.7.4.

une mise en réseau de la création

- Une des premières étapes sera de mettre les deux lieux en réseaux (Nantes et Saint-Nazaire) sous la forme d'ateliers partagés en ligne et échange en mode visio-conférence des parties de recherche - des premiers tests seront effectués avec "la Maison du Libre". Il s'agit ici de créer une dynamique entre les artistes, bricoleurs, penseurs du collectif Nanto-nazairien pour une émulation au delà des frontières, des distances géographiques et par la suite de permettre aux artistes d'essayer un nouveau dispositif innovant pour la création. Un espace commun sur le web devrait voir le jour permettant aux collectifs, artistes, acteurs de partager leur recherche, pièces en cours, bricolage, expérimentation, work in progress, processus, dates de leur expositions et performances.

- Aller-retour réguliers Nantes / St-Nazaire autour de temps forts : à la fois autour de projets artistiques communs précis liés dans un premier temps aux activités de l'association APO33 (création du bot, Upstage-scène virtuelle, création vidéo.), d'outils communs servant à la création (Apodio, BotOS, DIYkit, Upstage, Icestream) et pouvant servir à terme à d'autres acteurs et artistes. Comme première étape des artistes et autres chercheurs en liant avec l'association (réseau en construction) seraient invités à voyager entre les deux villes régulièrement pour des sessions de recherche-workshop (atelier et expérimentation) physiquement dans un même espace (à Nantes ou à Saint-Nazaire) afin de pouvoir montrer leur projets et œuvres en cours.
- La diffusion des oeuvres sur les deux villes : Dans un deuxième temps il s'agira de permettre la diffusion des œuvres sous des formes dynamiques (exposition, performance, atelier) en parallèle dans les réseaux Nantais et Nazairiens artistiques et culturels sur la base de partenariats et de collaborations entre structures (LU, La Fabrique, base sous-marine, Grand Café, VIP, Festival Scopitone, etc).
- Lieux de ressources et de compétences : Les deux lieux (Nantes et Saint-Nazaire) seront mis à profit comme espace de consultation et de ressource pour les artistes, aussi bien sur du contenu pour leur pratique audio, vidéo, interaction, visuel, etc. que sur les plans intellectuel (philosophie, théorie de l'art) et technique (construire son propre instrument, utiliser de la lumière dans une installation, transformer une exposition en une construction interactive, etc). Ces artistes seront aussi au contact avec des professionnels dans les domaines d'expertise et pourront échanger à travers des sessions régulières autour des outils, d'œuvres historiques et de questions liées à des projets de création. Des ateliers seront mis en place (à APO33 rue Paul Bellamy et à la Fabrique, ainsi qu'à Saint-Nazaire) pour accueillir les artistes, curieux et autres bricoleurs autour de l'apprentissage d'outils à la création, de pratiques, et d'approches de notions liées à l'art contemporain, aux arts expérimentaux, libres et autres écritures contemporaines.
- L'agrégation d'un réseau plus large : Sur un moyen terme, le projet est de faire connaître le réseau Nantes / Saint-Nazaire auprès des artistes locaux et intéressés par ces pratiques afin de venir partager et participer aux projets d'expérimentation artistique sur l'estuaire. Permettre à des artistes émergents de trouver un lieu pour développer et confronter leur recherche et la conception de leurs œuvres à un plus large public. Donner de l'ambition à des projets culturels de pointe dans le domaine de la recherche artistique pour participer à la ville partagée du futur (Nantes-Saint-Nazaire).

4.7.5.

un lieu d'initiatives

Tout en restant pour l'instant potentielles, ces initiatives dans l'espace public permettront d'amplifier la capacité d'ateliers d'artistes du projet (du 7 Chemin du Relais) :

- montrer que ces ateliers sont une pépinière (à la fois le lieu privilégié de travail pour un et des artistes, et un lieu ouvert sur la ville et l'espace social) ;
- être le support de projets à destination de l'espace public en coopérant avec les structures locales (sur des propositions éducatives, d'actions convergentes avec d'autres, etc. ;
- imaginer des situations d'interlocution (de dialogue) avec des domaines autres de manière inédite (les dynamiques souterraines dans l'espace public et dans l'espace commercial : le *book-crossing*, les échanges et les ventes d'occasion, les réseaux sociaux, les forums numériques, etc.) ;
- participer à des actions et des initiatives dans les espaces publics (en relation par exemple avec les services municipaux et les organisations associatives (de quartiers, de communautés, etc.) ;
- dégager les potentiels "imaginaires" présents dans l'espace public (espace partagé, espace commun, etc.) et proposer des projets d'idées (a priori non réalisables car le lieu du 7 Chemin du Relais n'est pas envisagé comme un lieu principal de production, mais peut être un relais vers des structures de production).

5.

mise en place du projet

La réalisation d'un tel projet par la mise à disposition pour les artistes d'un lieu qui réunit plusieurs espaces et ateliers individuels (et collectifs) demande de bien sérier et de mettre en conjonction les ressources dont disposent déjà l'association APO33 et celles qui sont à acquérir dans un cadre de phasage de l'évolution du projet.

Pour la mise en place d'un projet d'une telle envergure, nous avons besoin de renforcer l'équipe actuelle, de renforcer des postes existants, voir de créer un poste dédié à l'interaction et la mise en œuvre du projet dans les deux villes.

De même il va être important dans les mois à venir en lien avec l'ouverture de ce lieu de créer des croisements et de favoriser les déplacements entre les deux villes : pour cela nous aurons besoin de financements coordonnés avec les collectivités pour donner les conditions minimum à la mise œuvre du projet sur l'estuaire (Conseil Général, Conseil Régional, Drac Pays de La Loire, Mairie de Saint-Nazaire).

Nous joignons dans notre proposition, un budget prévisionnel avec la création d'un emploi aidé et l'apport de l'association au budget global. Nous avons estimé à 40€ les frais de location pour 10 artistes par mois. Nous envisageons aussi de faire évoluer ce budget pour 2015, de manière à y inclure plus de partenaires financiers et de collectivités locales.

